

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à messieurs Herbecq et Malherbe, 17 février 1849](#)

## Jean-Baptiste André Godin à messieurs Herbecq et Malherbe, 17 février 1849

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Malherbe et Cie](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[17 février 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Malherbe et Cie](#)

Lieu de destinationLe Pas Bayard, Hirson (Aisne)

### Description

RésuméGodin informe Malherbe qu'il n'a pu remettre au domestique de ce dernier le poêle qu'il a acheté et la mitraille, mais qu'il voudrait en être débarrassé. Godin passe commande de fers dont il discute la qualité. Il l'informe également qu'il remis

40,59 F au voiturier pour la livraison de tôles, et qu'il lui remet un effet de 453 F.

## Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Industrie](#), [Transport de marchandises](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Malherbe et Cie

Genre Non pertinent

Pays d'origine Inconnu

Activité Industrie (grande)

Biographie Entreprise métallurgique exploitant un laminoir au Pas-Bayard, près d'Hirson (Aisne) en 1847. Elle apparaît sous les noms Herbecq et Malherbe en 1847, Malherbe et Cie en 1850 et Pauris et Malherbe en 1849-1854.

## Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 2 p. (302, 303)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

1469 302

compagne  
février 16

Monsieur Vrause

vous m'avez laissé retourner impayé le  
mandat que j'avais fait sur vous cela me  
pourrait résulter de ce que vous semblez ne  
pas croire que quand la M<sup>de</sup> voyage est  
pour le compte du destinataire atant donc  
contre le viturier que vous seriez avoir votre  
recours je ne suis nullement responsable de  
l'incident survenu il est sans doute de rest  
rapporté car le fond que j'ai remis chez  
M. M. Leroy et c<sup>ie</sup> et quant à le 2 février  
est vous être parvenu depuis longtemps nous n'ayant  
pas avis je viens vous prévenir que j'ai bien  
été couvert de la somme suivante

le mandat impayé	fr	120
le fond rapuré		6
ensemble	fr	<u>126</u>

veuillez me répondre par le prochain courrier  
et recevoir mes respectueuses salutations

M<sup>de</sup>

Grand pas M<sup>de</sup>

14

Monsieur Mathurès

je ne puis remettre ni les mitrilles ni  
le poêle que vous m'avez écrit à votre  
domestique car il n'est pas revenu je serais  
pourtant satisfait d'en être débarrassé cela  
ayant été disposé pour vous les remettre

les bouts de fer que vous m'avez envoyés  
sont de mauvaise qualité s'ils n'ont pas  
sûrement traversés vous m'en mettrez encore  
une certaine de Phiboy même deux cents si  
vous pouvez me les fournir fendus en long  
et de la 5<sup>e</sup> antimitas de large vous m'enverrez  
200 Phil de moins dans les petits fers que  
je vous ai demandés par ma lettre du 23 janvier

J'ai fait lever une a votre ordonnance de  
fr 40.59 pour la remise de notes qui a été  
deux mois elles sont sous une remise ou elles  
ne sont pas exemptes d'humidité

Je vous remets à inclus sur raison  
de 4 mars prochain fr 459

J'ai a votre disposition en petite  
feuille 400 Nit a fr 11 46  
lottes 200 10 30  
un poids 33

faisant ensemble fr 560

Dont veuillez me rendre ainsi que de la  
remise faite a votre destination je vous  
remercie <sup>le plus</sup> aussitot reception de mes fees

note  
17

agré  
Monsieur Villote Martineau  
j'ai bien recu votre lettre du 12 et me  
remettant sur paris fr 526

J'ai vu de disposer sur vous de  
fr 66 pour solde de compte au  
23 mars pro in veuillez en prendre bonne  
note

origines  
17

agré  
Monsieur Desmaris  
veuillez prendre note de ma disposition  
en deux mandats l'un au 6 mars prochain  
de fr 409 pour solde de ma fr de 496  
et des reliquat d'ancien compte hauteur mandat  
et au 24 mars de fr 194. veuillez en  
prendre bonne note. Vous ne m'avez jamais  
parlé de ma venue sur Paris si vous  
n'avez pas tache de vous en me  
retourner le mandat

agré